

Les infos

* Les ouvriers de l'entreprise Sandogh Nassouz Khorram ont fait grève le 20 décembre pour exiger le paiement des arriérés de salaire et des vêtements et chaussures de sécurité. La direction avait promis de fournir des vêtements et chaussures, mais ils ne sont jamais arrivés et en plus le paiement des salaires a été arrêté.

* Pour protester contre le non-paiement des salaires, les ouvriers de Nakh Talai Khomein ont commencé une grève assez longue. Au 24^{ème} jour du mouvement, la direction a promis le paiement des arriérés de salaire et demandé aux ouvriers de mettre fin à leur mouvement. Mais ces derniers n'ont pas confiance et ont dit qu'ils ne l'arrêteront qu'après le versement des arriérés de salaire.

* Plus de 300 ouvriers de l'usine de fabrication de moteurs d'Arak ont fait une grève le 22 décembre pour protester contre la non application de la loi sur les préretraites pour les emplois reconnus pénibles.

* Suite à la décision de la direction de l'usine de textile du Kurdistan pour licencier 6 ouvriers, des centaines d'autres se sont mis en grève le 21 décembre. Les grévistes ont exigé l'annulation des licenciements.

* Les salaires des ouvriers de l'usine de textile Pars Iran, située au Guilan ne sont plus versés depuis 8 mois. De plus, le courant électrique de l'usine est coupé depuis un mois et elle est fermée de fait. Les différentes protestations pour le règlement des arriérés de salaire n'ayant pas abouti, 200 ouvriers ont décidé de faire une longue marche de Racht à Téhéran en signe de protestation.

* Les ouvriers du secteur entretien du métro de Téhéran, travaillant pour une société sous-traitante, contestent vivement les bas salaires et le non-paiement des heures supplémentaires. Cent trente ouvriers de la ligne Harram – Mirdamad ne reçoivent que 120 000 tomans (environ 120 euros) par mois avec 50 heures supplémentaires. Ils demandent une augmentation des salaires et le paiement des heures supplémentaires.

* Le 22 décembre, plus de 300 ouvriers de l'entreprise Avangan, située à Arak, se sont rassemblés une nouvelle fois à l'entrée de l'usine pour exiger une sécurité de l'emploi et des solutions à leurs problèmes. Avangan dépendait du ministère de l'énergie, mais il y a un mois, elle a été privatisée. Sept cents ouvriers d'Avangan ont plusieurs fois protesté contre sa privatisation.

* La direction de Kechbaf Saba paye les salaires par tranche et ne règle pas les heures supplémentaires. Elle veut fermer l'usine. Les 45 ouvriers de l'usine sont contre cette situation. Ils ont réussi à se faire payer les heures supplémentaire du mois précédent après plusieurs protestations.

* Les responsables de la centrale nucléaire de Bouchehr ont demandé aux ouvriers de rendre leur contrat de travail à durée déterminée avant le 15 décembre et d'accepter des contrats à durée déterminée. Ils ont en plus menacé les ouvriers que dans le cas contraire, ils pourront être licenciés. Les ouvriers ont protesté de vive voix contre ce coup de force.

* Le décès du patron Bolour Keyvan a mis 23 ouvriers de cette entreprise dans une situation instable et ce depuis 2 ans. Il était prévu qu'après une semaine de fermeture pour cause de décès, les héritiers s'occupent de la continuité, mais cela dure depuis 2 ans. Les ouvriers n'ont reçu aucune indemnité de chômage alors qu'ils étaient tous assurés sociaux.

* Des centaines d'ouvriers de Chahab Télévision sont menacés de licenciement pour cause de contrats de travail à durée déterminée alors qu'ils travaillent depuis 7 ans dans cette usine avec des contrats de 3 mois. Ils ont travaillé même des jours fériés.

* Les ouvriers de Sazmayeh à Pakdacht n'ont pas reçu leur salaire depuis 3 mois. Il y a 5 ans l'usine a été privatisée. Plusieurs ouvriers ont été licenciés par la suite et le patron a cessé de reverser les cotisations sociales, du coup les ouvriers encore actifs ne sont plus assurés.

- * Chemical Crème située à Sari n'a pas réglé les salaires depuis 4 mois. Cinquante-trois ouvriers ont été licenciés en un an et les 70 autres ne reçoivent plus leur salaire à temps.
- * Les ouvriers communaux du sixième et du septième arrondissement de Karadj ne reçoivent plus leur salaire depuis 4 mois.
- * Dans les entreprises industrielles de Pakdacht, les moyens de sécurité du travail sont tellement rares qu'en moyenne annuelle 15% des ouvriers ont des accidents du travail. Quinze ouvriers ont perdu une main ou les deux en un an à cause de la non-conformité des presses de 10 tonnes ou les appareils d'injection de plastique. Il y a seulement 1 inspecteur pour la sécurité du travail des 7500 ateliers et usines qui sont actifs à Pakdacht !
- * Jan-Mohammad Hatamai Sabour, un ouvrier de 28 ans de la ville de Zabol s'est suicidé parce qu'il ne pouvait pas payer ses frais médicaux et n'était pas assuré. Il était marié et père de 3 enfants.
- * Le patron des conserves Fadlak à Chouchtar a augmenté la pression sur les ouvriers pour qu'ils acceptent de signer des contrats de travail « blancs ». Certains ouvriers ont été obligés de signer des contrats de travail de 3 mois bien qu'ils aient une ancienneté de 10 ans dans l'usine.
- * Le 30 décembre 250 ouvriers de Kanaf Kar à Racht ont fait grève pour exiger le paiement des arriérés de salaire. Kanaf Kar a été récemment privatisée et le patron a cessé le paiement des salaires.
- * Pour protester contre la mairie de Chiraz qui a envoyé ses agents attaquer 7 kiosques à journaux, 150 kiosquiers se sont rassemblés devant celle-ci. La mairie a l'intention de vendre ces kiosques aux enchères.
- * Plus de 150 habitants du district Morghab au Fars se sont rassemblés devant l'hôtel de province du Fars pour protester contre la décision du ministère de l'intérieur qui veut effectuer une nouvelle division administrative des villages de cette région.
- * Les habitants de Kamal Chahr, banlieue de Karadj, se sont rassemblés le 2 janvier pour leurs revendications. Ils ont barré le boulevard Behechti pendant 3 heures. Kamal Chahr n'a pas encore de gaz de ville, de centres sportifs et culturels et ses chaussées sont dans un piteux état. Les députés de Karadj qui avaient promis de se présenter au rassemblement, ont oublié leur promesse ! Les forces de l'ordre ont pu disperser les gens et rouvrir le boulevard.
- * Plus de 80 ouvriers communaux de la ville de Yazd se sont rassemblés devant la mairie le 6 janvier pour protester contre la rupture de leur contrat de travail et le non-paiement des salaires depuis 2 mois. Ces ouvriers travaillent en fait pour une entreprise sous-traitante qui a cessé le paiement des salaires et veut rompre les contrats de travail suite à ses différends avec la mairie. Le rassemblement de protestation des ouvriers a pu faire reculer la mairie. Cette dernière a accepté de régler les salaires jusqu'à fin décembre. En même temps sur 700 ouvriers communaux 300 ont été réintégrés et les autres le seront le mois prochain.
- * Les ouvriers d'Iran Barak ont protesté dans une lettre contre les salaires qui ne sont plus payés à temps. Ils exigent le paiement de 4 mois d'arriéré.
- * Sous prétexte du changement de direction, les ouvriers de l'agroalimentaire Moghan n'ont pas reçu de salaire depuis 4 mois.
- * Bien que les ouvriers de Zarsab à Saveh se soient plaints à la direction du travail et des affaires sociales pour exiger le paiement de 4 mois d'arriérés de salaires et bien que les commissions de médiation aient demandé leur règlement, le patron ne les paye toujours pas. En plus, il menace les ouvriers de licenciement et oblige les ouvriers avec CDD de signer un reçu de salaire non réglé !
- * La direction de Permit a mis fin à l'activité d'une chaîne de production sous prétexte de déficit. Cette décision entraîne le licenciement de 80 ouvriers.
- * Au Kurdistan le licenciement des ouvriers continue comme partout ailleurs. Ainsi les 4 derniers ouvriers de Chin Baft à Sannandadj et 75 ouvriers de la barrière de Kamyaran viennent de recevoir leur lettre de licenciement.

* Suite à la décision du patron pour changer la chaîne de production de motocyclettes Jahan Ro en montage de Benz Ben Ro, il y a un an, 75 ouvriers de l'entreprise se sont retrouvés au chômage technique. La commission ouvrière du travail et le préfet se sont accordés pour que les ouvriers reçoivent 6 mois d'indemnité de chômage et tous soient réintégrés dans la nouvelle usine. Mais le patron a refusé de respecter les engagements. Les ouvriers ne reçoivent rien depuis un an. Ils sont allés à la direction du travail, à la préfecture et ailleurs pour exiger leurs droits.

* L'entreprise Pars Pneus à Saveh a licencié 100 ouvriers sous prétexte d'allègement des coups de la production. Ils ont reçu 100 jours de prime par l'année d'ancienneté, mais toutefois sont contre les licenciements.

* Le patron de l'usine de moteurs du Lorestan veut licencier 127 ouvriers sur 187 pour soi-disant alléger les charges. Il se sert de l'article 9 de la loi dite du renouvellement et de la reconstruction des industries.

* Le 18^{ème} congrès de ICFTU s'est tenu en présence des délégués des syndicats et confédérations ouvriers du monde. Les efforts du régime de la République islamique et sa maison de l'ouvrier pour y participer, ont échoué. ICFTU comprend 234 syndicats de 153 pays avec 150 000 000 de membres.

* Le secrétariat du Centre syndical des instituteurs d'Iran s'est réuni le 28 décembre à Téhéran. Mahmoud Langroudi, le secrétaire général, persécuté et arrêté par le régime pendant un moment, a démissionné officiellement pour « motifs personnels ».